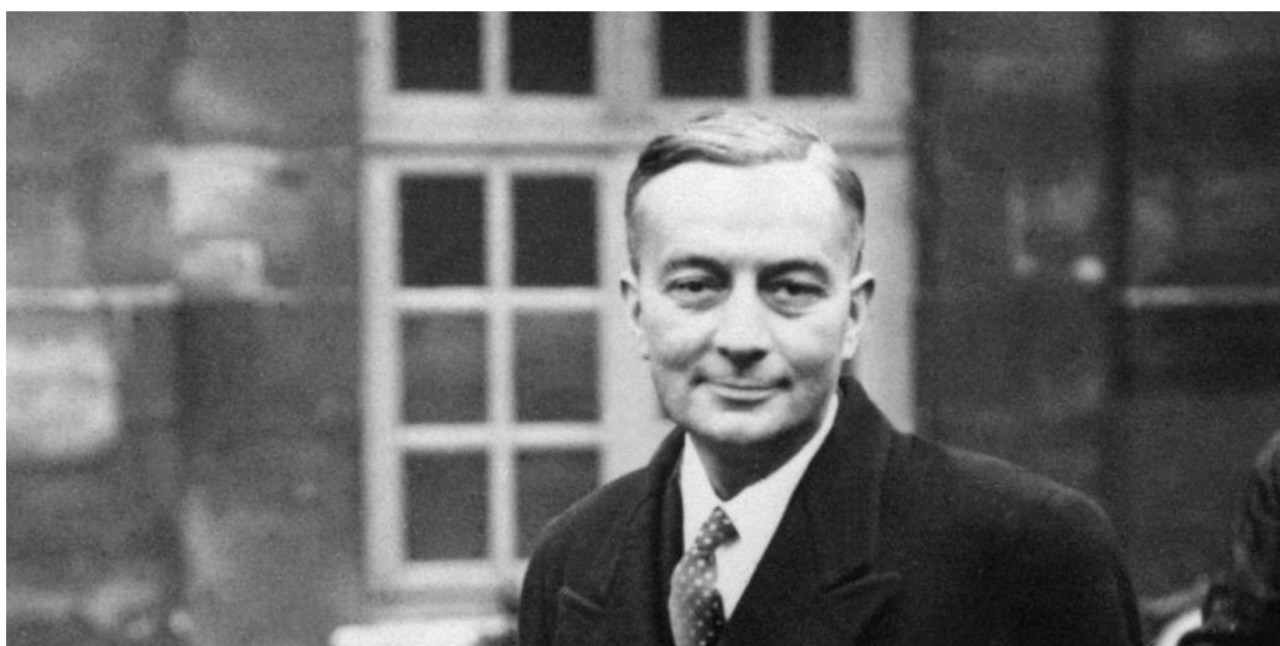


# Souvenez-vous de Georges Bidault : l'un des plus grands patriotes de notre XXe siècle.

écrit par Manuel Gomez | 21 février 2024



Georges Bidault (1899-1983), ici photographié en 1945, succéda à Jean Moulin à la tête du Conseil national de la résistance. © Crédit photo : AFP



Georges Bidault (1899-1983), ici photographié en 1945, succéda à Jean Moulin à la tête du Conseil national de la résistance. © Crédit photo : AFP

## **L'une de ses dernières déclarations :**

*" Le combat pour l'Algérie française était une fin en soi. Mais si je peux dire, en soi il ne comportait pas de fin. Le combat pour l'Algérie française n'est pas terminé de sitôt. Multa renascentur quae jam cecidere. Beaucoup de choses renaîtront qui ont succombé. Les temps changent, changent. Et il y a des données permanentes et il y a la donnée actuelle que l'Algérie indépendante est si puissamment vouée à l'anarchie que non seulement les abominables prodigalités du régime seront bues par le sable mais que le communisme lui-même y perdra son temps, son argent, et le prestige de son pauvre secret. "*

**Jean Moulin est arrêté par la gestapo à Caluire (Rhône) le 23 juin 1943. Torturé et mort.**

**Georges Bidault lui succède à la tête du CNR et élabore le programme « Les jours heureux », qui sera adopté le 15 mars 1944 afin d'être appliqué pour l'après-guerre (Où il était question de compréhension et non pas d'épuration) et qui ne sera pas mis en œuvre par le gouvernement provisoire et autorisera « les dizaines de milliers de faux résistants de la dernière heure » à commettre des atrocités et des crimes.**

**George Bidault, toujours « patron » du CNR, jouera un rôle très important lors de la libération de Paris.**



Le général de Gaulle accompagné de Georges Bidault (à gauche) et Alexandre Parodi (à droite) descend les Champs-Élysées. A droite on aperçoit Georges Dukson.

On l'aperçoit descendant les Champs-Élysées, précédant De Gaulle, dégageant le passage et écartant la foule de ses deux bras. (Sa personne sera gommée par la suite).

Et voilà que subitement Georges Bidault disparaît de la scène politique tant il est vrai qu'il faisait de l'ombre à De Gaulle et s'opposait à son alliance avec les communistes.

Plus de Bidault sur les photos officielles et dans les films, tous dédiés à la gloire de De Gaulle. Totalement « oublié » également dans les documentaires concernant la libération, notamment dans le film réalisé par René Clément « Paris Brûle-t-il », qui met en valeur uniquement les gaullistes et les communistes.

Oubliant volontairement que ces derniers avaient refusés de condamner, en septembre 1939, le « Pacte germano-soviétique » et s'étaient même livrés à des sabotages jusqu'à l'automne 1941.

**J'ai eu le privilège de « rencontrer » George Bidault, grâce à mon « patron » du quotidien « L'Aurore » Robert Lazurick.** J'étais présent à ses côtés le 16 novembre 1961, à la mairie de Vincennes lors de la réunion du « Comité de Vincennes » devant plus d'une centaine de participants du monde politique, notamment Jacques Soustelle, Maurice Bourgès-Maunoury, André Maurice, le socialiste Robert Lacoste, etc.

**C'est à l'issue de cette réunion qu'il me proposa de créer le « Bulletin de liaison CNR/OAS »** afin de rétablir certaines vérités sur des événements et des attentats attribués à l'OAS mais, en réalité, exécutés par les « barbouzes » du SAC gaulliste aussi bien en Algérie qu'en métropole.

Contrairement à un Michel Debré, George Bidault ne pouvait rester fidèle à un chef d'Etat qui « trahissait sa parole ».

Toujours fidèle à l'honneur de la France, avant ses intérêts personnels, Georges Bidault condamnera les « Accords d'Evian » et le cessez-le-feu unilatéral en Algérie et n'hésitera pas à devenir un « paria » en prenant la direction de l'OAS, le 20 mai 1962, dès l'arrestation du

général Salan, toujours accompagné de Jacques Soustelle d'Antoine Argoud et de Pierre Sergent, et sachant pertinemment que toute résistance était dorénavant inutile.

**« Il » a choisi l'exil plutôt que le silence, la lâcheté et le déshonneur.**

### **ALGERIE L'OISEAU AUX AILES COUPEES**

C'est le titre du recueil des articles que Georges Bidault a donné à Carrefour hebdomadairement pour maintenir la mobilisation en faveur de l'Algérie française. L'ouvrage parut le 18 juin 1958.

Georges Bidault ne méconnaissait pas que le mouvement irrésistible de décolonisation imposait à la France des mesures novatrices et hardies ; sa réponse fut l'intégration, c'est à dire la pleine reconnaissance de l'égalité des droits des deux côtés de la Méditerranée.

Il eut un jour cette formule qui mérite d'être méditée en ce vingt et unième siècle :

***“si la France ne fait pas l'intégration du Nord au Sud, de Dunkerque à Tamanrasset, elle lui sera imposée du Sud au Nord”.***

Il lui fut insupportable d'imaginer que pourrait se reproduire l'abandon qui l'avait si fortement traumatisé s'agissant de l'Indochine, de ceux qui avaient fait confiance à la France et notamment les catholiques du Tonkin.

**En Algérie, la situation était d'autant plus claire qu'il s'agissait d'un territoire dont la seule véritable identité depuis un siècle était française.**

Dans la défense de cet engagement, il s'éloigna peu à peu de ses amis politiques ralliés pour la plupart d'entre eux à une solution négociée du conflit. Au bout de cette évolution se place la constitution d'un autre parti politique que le MRP dont il se détacha pour fonder la démocratie chrétienne. Faute de pouvoir constituer lui même le gouvernement de

salut public qu'il appelait de ses vœux (échec de sa tentative du 20-22 avril 1958) il fit appel au général de Gaulle pour empêcher l'abandon de l'Algérie. La progressive dérive de la politique algérienne de de Gaulle le précipita dans une hostilité absolue à l'égard de celui qui, pour lui, avait trahi ses engagements les plus solennels.

Le 10 juin 1959, Georges Bidault, après un discours étincelant en faveur de l'Algérie française recevait l'ovation de la Chambre presque unanime, debout, pour saluer le talent et les conclusions alors partagées par le plus grand nombre.

Après le 16 septembre 1959 et la décision du général de Gaulle sur l'auto détermination, à Alger en décembre 1959, Georges Bidault déclare **“je suis venu dire non à l'interminable et sacrilège processus des abandons”**. Le vide se fit presque instantanément autour de lui, et il se trouva, volens nolens, rejeté dans le camp de ceux que l'on appelait alors les ultras.

L'amertume qu'il en ressentit le porta aux positions extrêmes (création d'un nouveau conseil national de la résistance clandestin) et le poussa à s'exiler jugeant sa liberté d'expression entravée et sa vie menacée. De Suisse où il arriva en 1962 il se réfugia en Italie avant de se cacher en Bavière d'où il fut également expulsé.

A Lisbonne, Salazar obtint que le Brésil lui accorde asile. Il devait y rester jusqu'en 1967, la Belgique acceptant alors de l'accueillir après une campagne ardente de la part de Robert Bichet en faveur du retour des exilés.

Il ne bénéficia pas de l'amnistie du général de Gaulle franchissant la frontière le 6 juin 1968 avant que ce dernier ne la concède. L'instruction ouverte contre lui fit l'objet d'un non lieu.

Il ne parvint pas à rétablir sa situation politique. A l'inverse de Jacques Soustelle, qui se fit à nouveau élire à Lyon comme député du Rhône, Georges Bidault fut battu dans

le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Le charme qui avait longtemps joué en sa faveur était rompu.

A son décès le 27 janvier 1983, après une brève maladie, les plus hautes autorités de l'Etat et de la nation, qui lui avaient rendu hommage du bout des lèvres, s'abstiennent de paraître aux obsèques qui lui furent réservées aux invalides où les honneurs militaires lui furent rendus (présidées par Monseigneur Vanel, évêque des armées).